

Informations diverses communales

Fermeture des bureaux de l'administration communale d'Avenches

Nous vous informons que les bureaux de l'administration communale d'Avenches seront fermés le vendredi 31 mai 2019 en raison du pont de l'Ascension. La déchetterie reste cependant ouverte ce jour-là.

Travail d'été

Vous êtes jeune et motivé-e?

Vous êtes disponible pendant le mois de juillet?

Vous aimeriez gagner un peu d'argent?

La Commune d'Avenches recherche des jeunes motivés et disponibles afin de faire les nettoyages des écoles du 8 au 26 juillet 2019.

Afin de garantir un tournus auprès des jeunes engagés, les critères de postulation suivants ont été instaurés :

1. Âge entre 15 et 18 ans ;
2. Domicilié-e sur la commune d'Avenches ;
3. Engagement d'une seule personne issue de la même famille ;
4. Engagement limité à maximum deux ans consécutifs.

En cas d'intérêt, nous vous remercions de nous faire parvenir à l'adresse ci-dessous une lettre de motivation ainsi qu'un CV jusqu'au 11 mai 2019.

Nous vous remercions également de préciser les semaines où vous êtes disponibles dans votre lettre de motivation.

Greffé municipal, rue Centrale 33, case postale 63, 1580 Avenches.

Programme TUP – Travail d'utilité publique

En fin d'année 2018, la Municipalité a décidé de prendre part aux programmes d'occupation des requérants d'asile actifs mis en place par l'Etablissement vaudois de l'accueil des migrants (EVAM). Le premier participant est M. Kibrom Tesfay Berhe, arrivé depuis l'Erythrée en 2015 et résident d'Avenches.

Selon la fiche de programme, annexe de la convention cadre du 28 septembre 2018, les participants du programme d'occupation « Voirie » doivent effectuer des tâches basiques de nettoyage et entretien de voirie, soit de manière indépendante (désherbage, cimetières, bords de routes, etc.), soit de manière accompagnée (pose de signalisation provisoire, entretien des chemins AF, entretien des refuges forestiers, etc.). De plus, un renouvellement du contrat est possible mais pas garanti.



et M. Landry Santana, coordinateur auprès de cette même institution.

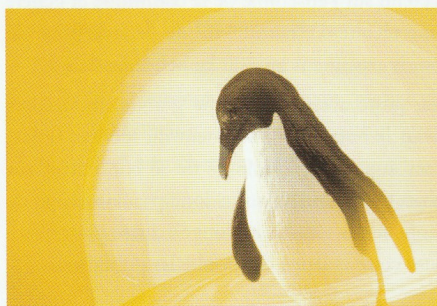
La mise en œuvre opérationnelle a été réalisée par le chef des Services extérieurs, M. Alain Kapp, en collaboration avec Mme Marie-Claire Maillard, responsable de secteur de l'EVAM

Plan canicule

Sensibilisation aux personnes désirant une visite lors de grande chaleur.

Comme chaque année, le Service de la santé du canton de Vaud a décidé de mettre sur pied un plan canicule. Dès lors, nous invitons toute personne qui souhaite une visite ou un contact durant les fortes chaleurs estivales à s'adresser d'ici au 28 juin 2019 à l'accueil communal au 026 675 51 21 ou habitants@commune-avenches.ch.

Nous vous informons également que chaque habitant âgé de plus de 70 ans recevra un courrier avec un coupon-réponse à nous retourner même en cas de réponse négative.



20 % de rabais sur les fleurs



Du 1^{er} mai au 15 juin 2019, la Commune d'Avenches offre à tous ses habitants un rabais de 20 % sur l'achat de fleurs pour la décoration estivale des fenêtres et balcons. Ces achats sont à effectuer chez Brechbühl Fleurs, route Neuve 12A à Faoug.

L'importance de ramasser les crottes de chien...

Les crottes de chien sont un risque sanitaire pour d'autres animaux domestiques en raison des parasites qu'elles contiennent. La pluie nettoie les rues, mais les déjections peuvent se retrouver dans les cours d'eau avec risque de contamination des lieux de baignade, entre autres. D'autre part, il est fort désagréable de découvrir des crottes dans son jardin ou dans un champ...

Lors de vos promenades avec votre chien, pensez à vous équiper de sachets et ramassez les crottes de votre animal. Que ce soit en ville d'Avenches, dans les villages d'Oleyres et de Donatyre, sur les chemins et dans tous les espaces verts, gazons et prairies.

De nombreuses poubelles sont à disposition, merci d'en faire usage.



**MERCI DE RAMASSER
LES CROTTES
DE VOTRE ANIMAL**